

DEPARTEMENT  
des  
BOUCHES-du-RHONE  
COMMUNE  
d' A U B A G N E

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2024

Convocation du **19/06/2024**

Date de publication : **02/07/2024**

Conseillers en exercice : **043**

Présents : **038**

Quorum : **22**

L'An deux mille vingt-quatre, et le mardi vingt-cinq juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace des Libertés - salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° **043-250624**

**OBJET : CULTURE, EVENEMENTS  
CULTURELS ET PATRIMOINE**

Approbation de l'actualisation de la tarification du théâtre Comoedia

**PRESENTS :**

Monsieur GAZAY Gérard Maire,  
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,  
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Madame HARKANE Stéphanie, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,  
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique,  
Monsieur GUEDJ Laurent, Madame BOURGUIGNON Cécile,  
Madame AMOROS Brigitte, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur COETTO Jérémy, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle, Monsieur MIROUX William, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle, Monsieur ZANARINI Marc Conseillers Municipaux,  
**formant la majorité des Membres en exercice.**

**EXCUSES:**

Madame TRIC Hélène (donne pouvoir à Monsieur AGOSTINI Pascal), Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Monsieur GAZAY Gérard), Madame GIOVANNANGELI Magali (donne pouvoir à Monsieur LATZ Alexandre), Madame BOISSON Valérie (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine), Madame METCHÉ-BARTHELEMY Mathilde (donne pouvoir à Monsieur

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20240625-250624\_43-DE  
Reçu le 02/07/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
02/07/2024



**Délibération n° 043-250624 du Conseil Municipal du 25 juin 2024 (suite)**

ROUSSET Alain)

**ABSENTS :**

**Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) secrétaire**

Monsieur Philippe AMY rapporte :

Le Théâtre Comœdia, lieu culturel majeur, est un des éléments phare de la politique culturelle de la Ville avec une soixantaine de spectacles par an.

Lieu de diffusion de spectacle, d'accompagnement à la création artistique dans le cadre de résidence de création, lieu d'accompagnement dans l'émergence de talents locaux ou nationaux, ce théâtre profite d'un rayonnement important accentué par une dynamique retrouvée, dynamique quantifiable par une fréquentation en hausse et par des sollicitations d'artistes majeurs dans toutes esthétiques confondues qui souhaitent s'y produire.

En outre, le Théâtre Comœdia s'inscrit pleinement dans une nouvelle redéfinition des scènes d'Aubagne, dans une approche artistique et culturelle globale et complémentaire entre chaque scène :

**- Le Théâtre Comœdia - 480 places - Théâtre à l'italienne :**

Diffusion de spectacles : Théâtre, Danse, Musique, Jeune Public, Humour, Music -Hall, Cirque.

Résidence de création : Accueil des lauréats de la Bourse Soutien à la création par le biais de résidences artistiques, Résidence de création hors cadre de la bourse.

**- La salle Sicard - 120 places - Salle aménagé en mode cabaret :**

Diffusion de spectacles soutenant l'émergence de talents dans ces esthétiques : Jazz, Stand up et Chanson.

**- La Scène EAJ - 350 places debout ou 160 assises :**

Diffusion de spectacles à destination de public jeune : Musique actuelle & Stand up avec un 1<sup>er</sup> niveau de notoriété.

Résidence de création : Accueil des lauréats de la Bourse Soutien à la création par le biais de résidences artistiques, Résidence de création hors cadre de la bourse, rodage de spectacles.

Restitution d'ateliers de pratique artistique à destination de public jeune : (en collaboration avec la Direction Jeunesse) Atelier Hip-Hop, Ecriture Humour, Ecriture Chanson, Pratique Musique électronique.

Dans le cadre de la nouvelle définition des scènes et de leur rayonnement, il est proposé une nouvelle détermination des tarifs restant attractifs comparativement aux scènes de spectacles du bassin de vie, par la création d'une nouvelle grille tarifaire déterminée selon le coût du spectacle et de sa notoriété.

**Pour le Théâtre Comœdia :**

Groupe 1 : Orchestre premium : 70€ - Orchestre autre placement : 60€ - Balcon face : 50€ - Balcon côté : 35€ - Visibilité réduite : 20€.

Groupe 2 : Orchestre premium : 40€ - Orchestre autre placement : 35€ - Balcon face : 30€ - Balcon côté : 25€ - Visibilité réduite : 10€.

Groupe 3 : Orchestre premium : 30€ - Orchestre autre placement : 25€ - Balcon face : 18€ - Balcon côté :

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20240625-250624\_43-DE  
Reçu le 02/07/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#  
0C0F4E545246522D3231313330  
30303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
02/07/2024



## **Délibération n° 043-250624 du Conseil Municipal du 25 juin 2024 (suite)**

12€ - Visibilité réduite : 9€.

Groupe 4 : Orchestre premium : 25€ - Orchestre autre placement : 20€ - Balcon face : 15€ - Balcon côté : 9€ - Visibilité réduite : 7€.

Groupe 5 : Orchestre premium : 15€ - Orchestre autre placement : 12€ - Balcon face : 9€ - Balcon côté : 7€ - Visibilité réduite : 4€.

La carte Comœdia proposée au montant de 12€, donne droit à une réduction tarifaire de 5€ sur l'ensemble des tarifications de l'Orchestre et de 2€ pour le Balcon face.

Groupe 6 : Spectacle pour Jeune Public : Tarif : 9€ - Tarif réduit 7€ (groupes scolaires maternelle et primaire).

### Groupe 7 - Tarifs réduits :

Pour le public PMR, RSA et demandeurs d'emploi, un tarif unique de 4€ s'applique.

Pour les étudiants, lycéens, collégiens, le tarif applicable est de 9€ et de 7€ pour les groupes de 10 personnes, ou groupes scolaires, quelle que soit la catégorie (Orchestre et Balcon).

Dans le cadre des politiques publiques relatives à la Jeunesse, le chèque « Jeune Aubagnais » assoit un plafond d'éligibilité jusqu'à 15€.

### Pour la Coulisse - Salle Sicard :

Tarif plein : 10€ - Tarif réduit 7€ (carte Comœdia, étudiants, collégiens, scolaires).

Pour le Jeune Public : Tarif plein : 7€ - Tarif réduit 4€ (groupes scolaires maternelle et primaire).

### Pour la Scène de L'EAJ :

Groupe 1 : Tarif plein 25€, Tarif réduit 20€ (étudiants, collégiens, lycéens, carte Comœdia).

Groupe 2 : Tarif plein 20€, Tarif réduit 15€ (étudiants, collégiens, lycéens, carte Comœdia).

Pour le public PMR, RSA et demandeurs d'emploi, un tarif unique de 4€ s'applique.

Cette délibération propose la création d'une nouvelle grille tarifaire du Théâtre Comœdia, de la salle Sicard et de la Scène EAJ, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

**VU** la délibération n°30-131222 du Conseil Municipal du 13 Décembre 2022,

**CONSIDERANT** la volonté de la Ville de mieux répondre aux enjeux de cohérence tarifaire par rapport aux typologies des lieux, des publics, à la notoriété des spectacles et aux politiques sociales proposées,

**VU** l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

**ARTICLE UNIQUE** : d'APPROUVER la nouvelle grille tarifaire du Théâtre Comœdia, de la salle Sicard et de la Scène EAJ, déterminée selon le coût du spectacle et de sa notoriété, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024, comme suit :

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20240625-250624\_43-DE  
Reçu le 02/07/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb  
er=195447GQM268,givenName=  
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU  
=0002 211300058,2.5.4.97=#  
0C0F4E545246522D3231313330  
30303538,O=COMMUNE D AUBAG  
NE,C=FR  
02/07/2024



## Délibération n° 043-250624 du Conseil Municipal du 25 juin 2024 (suite)

### Pour le Théâtre Comœdia :

Groupe 1 : Orchestre premium : 70€ - Orchestre autre placement : 60€ - Balcon face : 50€ - Balcon côté : 35€ - Visibilité réduite : 20€.

Groupe 2 : Orchestre premium : 40€ - Orchestre autre placement : 35€ - Balcon face : 30€ - Balcon côté : 25€ - Visibilité réduite : 10€.

Groupe 3 : Orchestre premium : 30€ - Orchestre autre placement : 25€ - Balcon face : 18€ - Balcon côté : 12€ - Visibilité réduite : 9€.

Groupe 4 : Orchestre premium : 25€ - Orchestre autre placement : 20€ - Balcon face : 15€ - Balcon côté : 9€ - Visibilité réduite : 7€.

Groupe 5 : Orchestre premium : 15€ - Orchestre autre placement : 12€ - Balcon face : 9€ - Balcon côté : 7€ - Visibilité réduite : 4€.

La carte Comœdia proposée au montant de 12€, donne droit à une réduction tarifaire de 5€ sur l'ensemble des tarifications de l'Orchestre et de 2€ pour le Balcon face.

Groupe 6 : Spectacle pour Jeune Public : Tarif : 9€ - Tarif réduit 7€ (groupes scolaires maternelle et primaire).

### Groupe 7 - Tarifs réduits :

Pour le public PMR, RSA et demandeurs d'emploi, un tarif unique de 4€ s'applique.

Pour les étudiants, lycéens, collégiens, le tarif applicable est de 9€ et de 7€ pour les groupes de 10 personnes, ou groupes scolaires, quelle que soit la catégorie (Orchestre et Balcon).

Dans le cadre des politiques publiques relatives à la Jeunesse, le chèque « Jeune Aubagnais » assoit un plafond d'éligibilité jusqu'à 15€.

### Pour la Coulisse - Salle Sicard :

Tarif plein : 10€ - Tarif réduit 7€ (carte Comœdia, étudiants, collégiens, scolaires).

Pour le Jeune Public : Tarif plein : 7€ - Tarif réduit 4€ (groupes scolaires maternelle et primaire).

### Pour la Scène de L'EAJ :

Groupe 1 : Tarif plein 25€, Tarif réduit 20€ (étudiants, collégiens, lycéens, carte Comœdia)

Groupe 2 : Tarif plein 20€, Tarif réduit 15€ (étudiants, collégiens, lycéens, carte Comœdia)

Pour le public PMR, RSA et demandeurs d'emploi, un tarif unique de 4€ s'applique.

**ADOpte A LA MAJORITE des MEMBRES PRESENTS**

**ABSTENTION(S) : Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Monsieur GRANDJEAN Denis**

**CONTRE : Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Monsieur LATZ Alexandre mandataire de Madame GIOVANNANGELI Magali, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Madame FARDOUX Clémentine mandataire de Madame BOISSON Valérie**

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20240625-250624\_43-DE  
Reçu le 02/07/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
02/07/2024



**Délibération n° 043-250624 du Conseil Municipal du 25 juin 2024 (suite)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Gérard GAZAY**  
Maire

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20240625-250624\_43-DE  
Reçu le 02/07/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
02/07/2024

